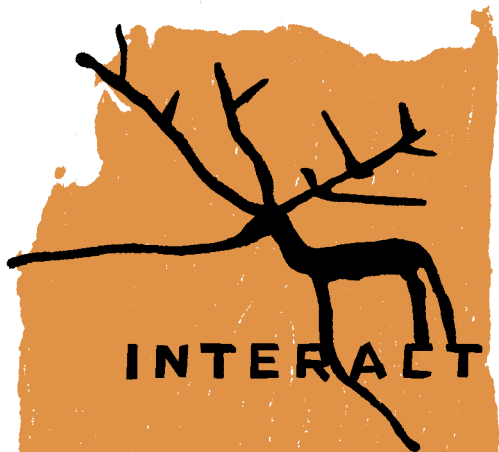


3
cahier

INTERACT

La médiation, lieu de culture

Les mues de la médiation culturelle:
contours et enjeux



INTERACT

Publication du **RAB** et du **BKO** en collaboration avec **LASSO**

Cet article fait partie de la série Cahiers Interact qui est également disponible sur le site www.reseaudesartsabruzelles.be/interact/cahier

Dit artikel is ook beschikbaar in het Nederlands via www.brusselskunstenoverleg.be/interact/cahier.

AUTEUR

Sabine de Ville

COMITÉ DE RÉDACTION

Sophie Alexandre
Leen De Spiegelaere
Anja Van Roy

EDITION

Sylvia Botella

TRADUCTION

Nathalie Capart

LAY-OUT

Jaune Citron

PHOTOGRAPHIE

©Victor Lévy/Sofam

RAB est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission Communautaire française (Cocof).

BKO wordt ondersteund door de Vlaamse Gemeenschapscommissie.

LASSO wordt structureel ondersteund door de Vlaamse Gemeenschapscommissie en ontvangt projectsubsidies van de Vlaamse Gemeenschap.

CONTACT

info@reseaudesartsabruzelles.be
+32 (0)2 502 26 88



juin 2013

Le Réseau des Arts à Bruxelles (RAB) et le Brussels Kunstenoverleg (BKO) comptent plus de cent trente organisations artistiques bruxelloises, francophones et néerlandophones.

Le RAB et le BKO organisent des réunions de concertation pour leurs membres et stimulent ce faisant, la rencontre et l'échange autour de thèmes actuels. En outre, les réseaux ont des missions d'information et de consultation en ce qui concerne le secteur culturel bruxellois, et soutiennent des projets communs qui répondent aux nécessités et interrogations des opérateurs et acteurs culturels.

Bon nombre d'organisations culturelles considèrent la diversité bruxelloise et l'approche concrète de cette réalité comme un thème prioritaire, tant par rapport à leur fonctionnement propre qu'au niveau du secteur culturel pris dans son intégralité.

Dès lors, le RAB et le BKO, accompagnés de Lasso (le réseau bruxellois néerlandophone de participation et d'éducation à l'art), ont développé une ligne d'action commune Interact ayant pour objectif d'être attentif aux différents enjeux interculturels relatifs aux publics, aux équipes et à la programmation.

À travers cette série d'articles intitulée Cahiers Interact, les réseaux souhaitent mettre en lumière les réflexions et actions menées par le secteur artistique bruxellois, élargir leur impact et stimuler la formulation de pistes pour l'avenir.



VLAAMSE
GEMEENS
CHAPSCO
MMISSIE



INTRODUCTION



Désireuses d'ancrer leur projet dans cette ville - Bruxelles - que les sociologues qualifient dorénavant d'hyperdiverse, de nombreuses institutions culturelles bruxelloises affirment leur volonté de toucher de nouveaux publics et de les impliquer dans leur parcours et leurs actions. Plus que jamais, le secteur se mobilise pour voir de nouveaux visages franchir le pas de leur porte et pour aller à leur rencontre, là où ils se trouvent.

Ainsi, à côté des traditionnels services éducatifs, de nouveaux postes se créent au sein des équipes : responsable en médiation des publics, chargé de développement des publics ou encore des relations avec le quartier... L'on assiste également à une multiplication des réunions, colloques, sessions d'information et publications sur la médiation culturelle destinée à tous ces professionnels. Avec les moyens dont elles disposent aujourd'hui, les organisations relais telles qu'Article 27 et Lasso ne parviennent plus à répondre aux demandes de partenariat entre opérateurs culturels et acteurs sociaux. Enfin, « last but not least », le terme de « médiation culturelle » se trouve sur les lèvres de nos élus (à l'échelon communal, régional et communautaire) qui la mettent au cœur de leur politique culturelle.

1_ Dans un prochain Cahier, nous demanderons à Lasso (réseau bruxellois néerlandophone pour l'éducation à l'art et pour la médiation envers les publics) de nous livrer son point de vue sur la question de la médiation culturelle.

2_ Afin d'illustrer le propos de l'auteure, vous trouverez au fil des pages plusieurs encadrés présentant certaines des initiatives auxquelles elle fait allusion.

Véritable phénomène au sein du secteur culturel, la médiation culturelle méritait donc que nous lui consacrons l'un de nos Cahiers Interact. D'où vient ce concept ? Dans quel contexte est-il apparu ? Et pourquoi se fait-il si prégnant aujourd'hui ? Qu'entend-on exactement par « médiation culturelle » ? N'existe-t-il pas plusieurs définitions de ce terme et ne faudrait-il pas nuancer son usage ? Dans ce Cahier Interact #3, Sabine de Ville, présidente de Culture & Démocratie et consultante sur le terrain, répond à toutes ces questions¹. Brossant tout d'abord le cadre historique dans lequel est apparue cette notion en Fédération Wallonie-Bruxelles, elle nous livre ensuite son analyse personnelle des différentes acceptions que cette terminologie recouvre² et replace enfin cette question à l'échelle de notre société actuelle. Si son article ne prétend pas à la rigueur et l'exhaustivité scientifiques, il se veut une réflexion approfondie à partager largement, au-delà des frontières communautaires et sectorielles, sur une thématique qui nous concerne finalement tous...

Depuis 1993, date de son premier Manifeste, Culture & Démocratie questionne vivement la culture, la démocratie et ce qui les lie.

Convaincue que l'idéal démocratique est aussi un idéal de culture, Culture & Démocratie se donne pour mission de semer le souci démocratique dans la culture et le souci culturel dans la démocratie.

Avec ses chantiers actuels - *Culture et prison*, *Culture et enseignement*, *Art et santé*, *Culture et travail social*, *Culture et inter-culturalité* - Culture & Démocratie met la question des droits culturels au centre de sa réflexion et de son action.

www.cultureetdemocratie.be

La médiation, lieu de culture

Les mues de la médiation culturelle: contours et enjeux

Sabine de Ville

3_ Christian Ruby, Emmanuel Wallon, « Construction du public et implication du spectateur », Entretien, *La Scène*, Printemps 2013, p.14-19, Propos recueillis par Cyrille Planson.

4_ Les actes de la journée du 4 février 2013 sont sur la Une du site www.lestanneurs.be.

5_ Elles sont définies très largement « *comme l'ensemble de goûts et d'activités culturels et de loisirs de la population* ». Louise Callier et Laurie Hanquinet, avec Michel Guerin et Jean-Louis Genard, *Étude approfondie des pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, *Études*, n°1, Observatoire des politiques culturelles, Bruxelles, novembre 2012, p.6.

6_ Depuis mai 2012, la Communauté française de Belgique, sans que sa dénomination constitutionnelle ait changé, se désigne elle-même Fédération Wallonie-Bruxelles.

7_ Op.cit, p.5.

« *Aujourd'hui, il faut inventer autre chose à la mesure de nos conditions : d'autres rapports aux œuvres, à d'autres œuvres, et d'autres rapports entre nous, pour une communauté à faire, et non pour restaurer une ancienne communauté soi-disant perdue.* »³

Le 4 février 2013, le théâtre Les Tanneurs proposait une journée de réflexion dialoguée intitulée *La médiation culturelle, effet de mode, mission ou nécessité?*⁴ Notre présent cahier en est le prolongement, sans chercher à en faire la synthèse mais en reprenant de manière subjective la question des **enjeux actuels de la médiation culturelle**.

La dernière étude dirigée par l'Observatoire des politiques culturelles sur les pratiques culturelles⁵ en Fédération Wallonie-Bruxelles⁶ nous rappelle, à juste titre, que dans un contexte culturel profondément transformé par l'irruption d'Internet, les ambitions de démocratisation de la culture et de déploiement de la démocratie culturelle, sont pour partie tenues en échec. Les auteurs constatent, en effet, que « *les inégalités demeurent et qu'au-delà de la fracture connue entre "culture cultivée" et "culture populaire", apparaît une nouvelle opposition entre "participation culturelle" (quelle qu'elle soit) et "non-participation culturelle" qui touche près de 30% de la population. Celle-ci se traduit, parallèlement, par un grand isolement social ce qui conduit l'Observatoire à relever l'importance de la dimension sociale des politiques culturelles*⁷. »

Nous évoquerons ces questions à l'échelon de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en nous intéressant, certes, au **contexte bruxellois**, mais pas seulement. Les questions d'**accès à la culture**, de **pratiques culturelles**, de **diversité culturelle** et de **médiation** se posent de la même façon dans la plupart des métropoles contemporaines confrontées aux fractures de la cohésion économique, sociale et culturelle. Elles convoquent, à la limite de l'imbroglie, les questions d'inclusion culturelle, d'inclusion sociale et d'éducation.

8_ Elle s'est tenue à la Maison du Spectacle-La Bellone à Bruxelles, en janvier 2011, autour de la question *La culture au cœur de l'enseignement, de quoi parle-t-on ?*

9_ *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement, Cahiers de Culture et Démocratie, n°3, Bruxelles, 2011, p.8-9.*

10_ « Dans son sens le plus large, la culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. La culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres humains rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons les valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent », in Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, UNESCO, 1982.

11_ Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, « Qu'est-ce qu'une culture commune ? », *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Bayard, 2002, p.189-205.

12_ Céline Romainville, Marie Poncin, *Culture et vous ? Dossier d'information sur le droit à l'épanouissement culturel*, réalisé par Culture et Démocratie, Bruxelles, 2009, p.7.

Après avoir précisé dans quelle acception de la culture nous situons cette réflexion, nous tenterons de définir la médiation culturelle. Entreprise périlleuse tant la notion est polysémique et complexe. Nous évoquerons le mouvement qui s'est opéré, depuis une quarantaine d'années, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Eu égard à la matière riche et fluctuante, nous clorons notre réflexion par une série de questions ouvertes. Car il y a, d'évidence, plus d'interrogations que de réponses.

Définir la culture ?

Avant de parler de médiation culturelle, clarifions d'abord le terme « culture ». Lors de la première table ronde organisée par Culture et Démocratie autour de la question des relations entre culture et enseignement (2010-2011)⁸, nous avons tenté de préciser ce que nous entendions par ce terme. Anne-Marie Vuilleminot, anthropologue, avait d'entrée de jeu posé que « hors culture, il n'y a rien ». Pour elle, ce rien est absolu, total, radical. Pourtant, nous rappelait-elle, nos sociétés occidentales envisagent toujours la culture comme une partie d'un tout socio-historique, à côté de l'écologie, de la politique, etc. Ce parti pris conduit inévitablement à des **classifications** du type « culture savante/culture populaire », « culture traditionnelle/culture moderne » et engendre une conception éminemment élitiste de la culture.

En s'appuyant sur la diversité présente au sein de chaque culture, Anne-Marie Vuilleminot propose comme piste de définition pour la culture, le partage des représentations, des pratiques, des symboles, des usages, « d'être au monde » au sein de groupes sociaux inscrits dans un **système profondément dynamique**⁹. Soit une définition proche de celle donnée par la Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles¹⁰ : la culture concerne aussi les modes de vie, les droits fondamentaux, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture est donc entendue, ici, comme **une manière d'être au monde**. « C'est ce qui permet de savoir qui on est et de quoi on procède », avance le sociologue Marcel Gauchet¹¹. Elle est donc **relative et multiple**, inscrite à la fois **dans le temps et dans l'espace**, dans la **transmission** et l'**expérience**, dans la **légitimité** et dans l'**aventure**, dans l'**héritage** et la **création**, riche d'une diversité qui « s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Cette diversité culturelle est pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ».¹² C'est dans cette appréhension de la culture que nous aborderons la question de la médiation culturelle.



La médiation culturelle : de quoi parle-t-on ?

L'expression « **médiation culturelle** » s'est progressivement imposée, désignant un ensemble d'activités, de dispositifs et de processus extrêmement divers dans leurs intentions, territoires, acteurs et formes. Le terme « médiation » laisse entrevoir un espace de l'entre-deux et une entreprise de conciliation voire de réconciliation. Et même d'**aménagement**.

S'agissant de médiation culturelle, c'est bien dans le champ de la culture que cette médiation/conciliation est mise en œuvre. Intervenant lors de la cinquième table ronde de Culture et Démocratie consacrée à la médiation culturelle au musée des Beaux-arts de Mons (BAM) en novembre 2010, Marie-Christine Bordeaux, maître de conférence en Sciences de l'Information et de la communication à l'Université de Grenoble posait l'impossibilité de donner une définition unilatérale de la médiation culturelle étant donné la diversité et l'hétérogénéité des pratiques. Elle précisait même « *qu'il y a médiation lorsqu'il y a action d'un tiers interprétant* ». Le monde culturel anglo-saxon, pionnier en la matière, utilise généralement le terme « interprétation » pour désigner l'ensemble des actions de médiation culturelle.¹³ La médiation, ajoutait-elle, « *se situe dans un construit qui unit des humains, des objets et des discours. Le danger est qu'elle ne soit qu'un simple agent de l'imposition de la culture légitime. Une médiation réussie ne vise pas la conversion mais le questionnement. C'est la vie culturelle qui compte, et pas uniquement la diffusion de la culture. La mise en débat de l'art manque dans la médiation culturelle, même dans les musées* »¹⁴.

Parler de médiation culturelle, c'est donc évoquer comme nous l'avons fait en 2011, l'ensemble des **stratégies et dispositifs** mis en œuvre pour rendre possible (plus aisé) l'**accès** ou mieux la **rencontre** avec les propositions culturelles et artistiques qui se tiennent, sous toutes les formes possibles et dans tous les univers culturels, du côté de l'héritage, du patrimoine ou de la création. C'est aussi prendre acte des mouvements qui ont fait considérablement bouger la pensée et la pratique en la matière.

¹³ Cf. le rapport du déjeuner thématique #09 qui s'est tenu à l'Espace Senghor le 25 octobre 2012, établi par Béatrice Minh et Lamia Mechbal. Il propose un tour d'horizon des définitions de la médiation culturelle données respectivement par la France, le Canada et les pays anglo-saxons. www.centresculturelsbruxellois.be/009-Passeurs-de-culture

¹⁴ *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement, Cahiers de Culture et Démocratie*, n°3, Bruxelles, 2011, p46.

Le cadre : démocratisation de la culture versus participation culturelle

En Belgique et particulièrement en Fédération Wallonie-Bruxelles comme en France, au Canada ou un peu différemment dans les pays anglo-saxons, la pensée et les pratiques en matière de médiation culturelle ont **évolué par étapes**. La volonté première est de **donner accès le plus largement possible**, à un ensemble d'œuvres appartenant à une culture considérée comme légitime et susceptible de contribuer à la **construction d'une communauté nationale**. En Fédération Wallonie-Bruxelles, une première étape formalise dans les années 1960 l'idée de la culture pour tous ou la **démocratisation de la culture**. Comme le rappellent les auteurs du dossier *Culture et Vous ?* publié par Culture et Démocratie, il s'agit alors de « *déployer des dispositifs qui visent à une large accessibilité à la culture, au sens de "arts, savoirs et connaissances"*. Cette conception passe donc par l'enseignement et singulièrement l'éducation artistique, par une décentralisation de la diffusion culturelle c'est à dire l'activation de lieux culturels dans des zones plus éloignées des villes et par la levée des obstacles financiers donc par des prix abordables¹⁵. » Dans cette visée, le premier acteur de la médiation culturelle est le pouvoir politique qui peut et doit, à travers les politiques éducatives et culturelles qu'il met en œuvre, rendre effectifs ces objectifs.

La démocratie culturelle est un concept un peu plus tardif, fondé sur l'idée que chaque être humain est porteur de culture et qu'il lui revient de la mettre en œuvre. C'est la culture « de tous, par tous » et par conséquent, le primat du pluralisme culturel. La culture n'est pas seulement un héritage et un patrimoine à transmettre – lesquels sont pour partie lus comme le fait et le prescrit d'une catégorie sociale dominante – c'est une œuvre vivante créée par les groupes de la population dans toute leur diversité. « Démocratisation de la culture » et « Démocratie culturelle » sont donc liées, l'accès à la culture ne pouvant s'entendre que dans une participation active de chacun, en tenant compte de sa culture propre : « La Belgique francophone possède cette caractéristique tout à fait spécifique d'avoir réfléchi et constitué ses politiques culturelles, dès les années 1960, autour d'un référentiel articulé sur la complémentarité voire, sur l'opposition entre « démocratisation de la culture » et « démocratie culturelle » et surtout, d'avoir développé un ensemble de dispositifs d'action publique autour de cette question de la démocratie culturelle et de l'éducation permanente, de sorte qu'en Belgique francophone, des pans importants de l'action publique qui, dans d'autres pays, ressortissent de politiques autres que les politiques culturelles (par exemple les politiques de la ville, les politiques sociales..), appartient pleinement au champ des politiques culturelles¹⁶. »

15_ Céline Romainville, Marie Poncin, op.cit., p.12.

16_ Jean-Louis Genard, *Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture*, dans *50 ans d'action publique en matière de culture au Québec*, colloque HEC Montréal, 4 et 5 avril 2011. www.gestiondesarts.com/fileadmin/media/PFD_seminaires/Genard.pdf



17_ L'enracinement de l'éducation permanente, en tant que concept et démarche culturelle, se trouve dans l'éducation populaire qui a joué un rôle d'émancipation culturelle et sociale des travailleurs à partir des années 1920. La multiplication et la diversification des associations induit en 1971 l'adoption d'un nouvel arrêté royal renforçant la prise en compte et le soutien de ces organisations, sur le plan régional ou national. C'est également alors qu'apparaît pour la première fois dans les textes, le vocable de «*éducation permanente*», avec le souci de concerner tous les citoyens, et plus seulement les milieux dits «*populaires*». www.educationpermanente.cfwb.be

18_ Actuellement près de 250 associations sont reconnues dans le cadre du décret de 2003. www.educationpermanente.cfwb.be
En 2011, le secteur de la Jeunesse et de l'Éducation permanente mobilise près de 35% des dépenses culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'intérieur de ce secteur, l'Éducation permanente absorbe près de 54% des moyens disponibles soit près de 51 millions d'euros. (Fédération Wallonie-Bruxelles, *Focus Culture 2011, Faits et tendances*, juin 2012)

19_ www.educationpermanente.cfwb.be

20_ Jean-Louis Genard, « Controverses à propos de la démocratisation de la culture en Belgique francophone depuis les années 1960 », in *Démocratiser la culture. Une histoire comparée des politiques culturelles*, sous la direction de Laurent Martin et Philippe Poirrier, Territoires contemporains, nouvelle série 5, avril 2013. http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/JL_Genard.html

En Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge depuis 1970 de définir sa politique culturelle, la démocratie culturelle s'incarne dans le secteur de l'Éducation permanente, proche dans ses vues de l'Éducation populaire¹⁷. Le décret du 17 juillet 2003 précise que les organisations d'éducation permanente doivent « *favoriser et développer, principalement chez les adultes, une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Ainsi, les associations d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative* »¹⁸. Nombre d'entre elles consacrent une attention particulière aux publics socio-culturellement défavorisés. L'éducation permanente en Fédération Wallonie-Bruxelles « *reste à bien des égards spécifique dans l'espace européen, par sa démarche, par son inscription dans le champ de la culture et par la politique de reconnaissance et de soutien structurel par les pouvoirs publics. L'originalité de cette démarche culturelle est en outre proche de préoccupations et d'enjeux qui trouvent actuellement une large réceptivité tant en Belgique qu'en Europe, via "l'éducation non formelle", "l'éducation à la citoyenneté" ou encore "l'éducation tout au long de la vie"* »¹⁹.

Nous l'avons bien compris, tout le secteur de l'éducation permanente s'inscrit dans une logique élargie de médiation culturelle au sens où la question de l'accès et de la participation à la culture (celle-ci prise dans une acception élargie et en quelque sorte déhiérarchisée) sont conçus comme un processus d'émancipation et de construction par chacun d'une citoyenneté active, autonome et critique²⁰.

21_ Ces actions apparaissent dans les années 1920-1930 du XX^{ème} siècle, dans les musées, institutions pionnières pour des raisons qui tiennent à leur statut essentiellement patrimonial. Nicole Gesche-Konig rappelle que l'égyptologue Jean Capart (1877-1947) décréta à l'issue d'un voyage aux États-Unis que la double fonction d'un musée était pour l'une, scientifique et de recherche donc tournée vers l'intérieur, et pour l'autre, d'ouverture et de communication et donc tournée vers l'extérieur. En réalité, dès le début du XX^{ème} siècle, les conservateurs s'étaient déjà adonnés à des visites guidées. (Nicole Gesche-Konig, *L'éducateur muséal concepteur d'exposition, État de la situation en Europe, Bruxelles, 2005, p.11.*)

22_ Lors de son intervention au colloque organisé par Culture et Démocratie en novembre 2008 sur le thème « La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique », Alain Kerlan, philosophe, professeur à l'Université Lumière Lyon 2, met en question l'excessive consommation culturelle organisée par l'école, affirmant la nécessité de mettre en œuvre, au contraire, le lent et patient travail de construction d'une véritable expérience esthétique. (*Les Cahiers de Culture et Démocratie, n°2, Actes du Colloque La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique, Bruxelles, 2009, p.30-39.*)

Premières formes de la médiation culturelle : ouverture et sensibilisation

Dans un contexte où les pouvoirs publics manifestent leur volonté de travailler à la démocratisation de la culture et au développement de la démocratie culturelle, les institutions, opérateurs et acteurs culturels encouragés à le faire, entreprennent de développer des stratégies d'**ouverture** vers leur public familier ou de nouveaux publics. Ils le font pour des raisons qui ont le souci de la gestion des publics à des fins d'équilibre budgétaire à court, moyen et long terme, et celui de la démocratisation de la culture.

Ces actions et dispositifs de médiation culturelle se multiplient spectaculairement en quelques décennies. Cela produit, dans de nombreuses institutions culturelles, l'apparition d'un **département spécifique** dont la dénomination varie beaucoup : « service éducatif », « service culturel », plus tard « service de médiation » ou « département des publics ». Son positionnement dans l'organigramme, l'ampleur des effectifs (souvent modestes) et celle des moyens affectés à ses missions, sont aussi variables que les statuts généralement précaires de ceux qui sont recrutés pour réaliser les travaux de communication, d'éducation et de sensibilisation.

En Belgique comme dans d'autres pays européens, les premières formes de médiation culturelle sont le fait des **musées** qui initient dès le début du XX^{ème} siècle, des visites guidées et des conférences en direction de leur public constitué²¹. À partir des années 1960, ces activités se développent, se diversifient et l'attention se porte particulièrement sur **les publics scolaires et les enseignants** en direction desquels les initiatives se multiplient : visites actives, animations, dossiers pédagogiques, journées de formation destinées aux enseignants. Les institutions muséales rivalisent d'inventivité. Et l'enseignement y répond d'autant plus massivement que des **politiques tarifaires spécifiques** soutiennent les différentes actions menées. Dans ses premiers développements, ce travail de médiation culturelle privilégie le registre de l'**élucidation**, la mise à plat des codes et la transmission au risque souvent avéré, d'ignorer l'éveil d'une **démarche personnelle et critique** ou pire, d'évacuer l'émotion et le plaisir²².

Concernant le **théâtre**, la médiation culturelle est le fait de tous ceux qui s'interrogent sur la manière de s'ouvrir le plus largement possible à un public réactif et « créateur » de ce qu'il voit. En Fédération Wallonie-Bruxelles cette préoccupation s'incarne puissamment mais pas exclusivement, dans le **Théâtre-action** qui ajoute à la volonté de participation et de création collective, le souci de donner une voix aux fragiles ou en rupture : « *Dans leur mission, les compagnies de Théâtre-action créent et diffusent des spectacles qui incluent les publics dans les processus de création collective et/ou de représentation théâtrale. Elles inventent quotidiennement les termes d'une relation particulière avec des publics. À travers le langage théâtral, les compagnies travaillent à la mise en lumière de ceux qu'on voudrait voir condamnés à l'ombre ; les laissés pour compte d'un système oppresseur, les abandonnés à eux-mêmes, ceux qui traversent la vie sans filet et finissent par tomber entre ses mailles.* »²³ Le Centre du Théâtre-action subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles fédère, aujourd'hui, une vingtaine de compagnies œuvrant à l'échelle nationale et internationale. Parmi celles-ci, implanté à Saint Josse, une des communes les plus multiculturelles de Bruxelles, le **Brocoli théâtre** dont les spectacles, essentiellement inspirés par la coexistence de différentes communautés culturelles visent les publics qu'on voit peu ou pas dans les théâtres²⁴. Pour autant, dans les autres théâtres soucieux d'accès et d'ouverture, le travail de sensibilisation prend souvent, avec une intensité et une inventivité variables, la forme d'introductions et de rencontres avec les acteurs ou les metteurs en scène, in situ ou hors les murs.

23_ www.artscene.cfwb.be

24_ <http://brocolitheatre.be>

Brocoli Théâtre Une fenêtre ouverte sur l'Autre

Le Brocoli Théâtre est une compagnie de théâtre-action subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984, soit trois ans après sa création en 1981. Le Brocoli Théâtre est issu du mouvement du théâtre-action, né en France dans les années 1960 lorsque des metteurs en scène ont remis en question le champ subsidié des arts de la scène. Partant du constat que les institutions existantes n'atteignaient que les couches privilégiées de la population, le mouvement s'est mis à prôner la renaissance d'un théâtre réalisé par et pour tous les citoyens, indépendamment de leur classe sociale. Via la culture, le citoyen se fait entendre, et le théâtre peut ainsi contribuer à façonner la société.

Le Brocoli Théâtre transpose cette vision dans son travail de création. Il soutient la création de représentations

professionnelles permettant aussi bien à des artistes issus de l'immigration qu'à des artistes amateurs de se faire entendre. « *Les spectacles du Brocoli sont en quelque sorte, une fenêtre ouverte sur l'Autre, le Bruxellois d'origine « difficile », celui qu'on croise dans la rue et dont on ne sait pas grand-chose.* » De nombreuses associations bruxelloises sollicitent également le Brocoli théâtre pour la création de spectacles conçus et interprétés par leurs participants. Cela permet à des gens qui ne vont pas au théâtre de vivre un processus de création s'étalant parfois sur plusieurs années et leur offre la possibilité de jouer des pièces pétries de leur parole. L'ensemble de ce processus, dirigé par des artistes professionnels, leur donne l'opportunité de prendre part activement à la société. « *Brocoli rêve d'un théâtre où les productions professionnelles et les spectacles d'ateliers seraient envisagés et assumés avec le même intérêt.* »

Dans le domaine de la **musique**, les **Jeunesses Musicales** créées en 1940 par Marcel Cuvelier, directeur de la Société Philharmonique, et la Médiathèque créée en 1953 et désormais Point Culture²⁵, sont des pionnières en matière de médiation culturelle. Les opéras et les orchestres emboîteront le pas plus tardivement, dans les années 1990, inspirées par leurs interlocuteurs anglo-saxons rompus depuis quelques décennies aux actions de sensibilisation. À la **Monnaie**, aux premières initiatives développées sous le mandat de Gérard Mortier, succède ainsi une politique d'ouverture plus importante et plus ambitieuse visant en premier lieu, les jeunes et le public scolaire. Le Service éducatif de la Monnaie, aujourd'hui « Service culturel », est constitué en département en 1992 à l'initiative de Bernard Focroulle et comme dans les autres secteurs de création, l'ambition est double : favoriser un accès aussi large que possible à toutes les formes culturelles et artistiques en clarifiant leurs codes et leur vocabulaire et dans le même mouvement, construire une posture de spectateur actif et critique.

Élargissement, participation et réciprocité : le défi de l'interculturalité

Autour des années 2000, on observe une profonde évolution dans les musées, les théâtres, les compagnies de danse, les institutions musicales ou les opéras. Les actions de médiation prennent de plus en plus la forme d'une **mise en activité des publics dans des processus créatifs et participatifs** qui ont, en outre, un objectif de production avec présentation publique. Ce mouvement s'inscrit dans la volonté de sensibiliser à la création autant qu'à l'œuvre, à l'expérience autant qu'au savoir, au partage plutôt qu'au discours.

Cette évolution des pratiques est étroitement liée à une préoccupation de plus en plus marquée dans le champ de l'**intégration sociale** et signifiée par des voies/voix multiples. Celles-ci émanent du politique qui conditionne peu à peu l'octroi des subventions à une mission d'élargissement significatif des publics. Elles sont aussi le fait des mécènes, fondations ou autres donateurs qui privilégient, pour des raisons diverses (légitimation de leur investissement vis à vis de leurs pairs, construction d'une image éthiquement responsable), les actions en direction des publics les plus vulnérables. Enfin, elles sont le fruit des institutions et des acteurs culturels eux-mêmes qui entendent inscrire leur travail artistique dans la réalité sociale du territoire où elles sont implantées.

La conscience de la diversité culturelle croissante et des questions qu'elle suscite en matière d'intégration, particulièrement à Bruxelles²⁶, et les fractures de plus en plus manifestes du tissu économique et social incitent les institutions et les opérateurs culturels à mener des actions articulant étroitement expérience culturelle et artistique, et lien social. Elles s'adressent à de nouveaux publics dits « publics fragiles », « publics éloignés » ou « non publics » (!). Venus du monde de la santé, de la santé mentale, de la grande pauvreté, ils sont souvent culturellement hétérogènes. Les propositions faites à ces publics s'inspirent des « Community projects » conduits depuis longtemps dans les pays anglo-saxons et scandinaves.

25_ Le changement d'appellation, très récent, recouvre une véritable métamorphose de l'institution dans ses missions et ses modes d'action. Ces mutations seront développées ultérieurement.

26_ Éric Corijn, « Écoles, cultures, ville et territoires. État des lieux », Actes du colloque du 17 novembre 2008, in *La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique?*, Cahiers de Culture et Démocratie, n°2, Bruxelles, 2009, p10-15.
À propos de la diversité culturelle à Bruxelles : Eric Corijn et Eefje Vloeberghs, *Bruxelles!*, Cahiers urbains, Vubpress Bruxelles, 2009, p178-186.

27_ Les centres d'expression et de créativité (CEC) se sont multipliés en Fédération Wallonie-Bruxelles et à Bruxelles (159 à ce jour). Structures permanentes et lieux privilégiés de la pratique artistique en amateur, ils proposent de nombreux ateliers dans de multiples disciplines. Ils s'adressent à tous les publics et tous les âges, et développent leur activité en lien avec le contexte social, économique et culturel des populations concernées. Par le biais de démarches créatives et une articulation attentive à leur environnement, ils réalisent des projets socio-artistiques et d'expression citoyenne.

28_ Citation placée en exergue du rapport de recherche présenté à l'occasion de la Journée *La médiation culturelle. Effet de mode, mission ou nécessité?*, au théâtre Les Tanneurs, le 4 février 2013. (Lionel Thenel, *Projets Quartier et expérience artistique: l'en-deçà des mots et l'au-delà des maux*, Bruxelles, 2013. www.lestanneurs.be/index.php/LaUne/journee-mediation)

Ils s'adressent rarement à des ensembles de personnes relevant d'une inscription culturelle donnée mais s'impriment plutôt dans les **territoires proches de l'institution culturelle** et concernent les populations environnantes, prises dans toute leur diversité. Ces dispositifs se construisent dans une exigence croissante de réciprocité et de partage des compétences. Ils font une place prépondérante à l'expertise culturelle particulière de chacun des participants, ils se nourrissent des pratiques d'amateurs quelles qu'elles soient²⁷. Il n'est d'ailleurs pas rare que des institutions culturelles sortent de leurs murs et aillent à la rencontre des habitants de leur quartier, sur leur terrain, pour les accueillir ensuite en leur sein. L'inventivité est la règle et l'ambition maintenue : ouvrir un temps et un espace de création qui permette à chacun de vivre à la fois sa singularité culturelle, de s'ouvrir à l'altérité et faire surgir de **nouvelles curiosités artistiques** afin de susciter de **nouvelles modalités de lien social**. C'est donc à la fois le temps de la médiation – des processus longs en lieu et place des interventions ponctuelles – ses lieu et forme qui sont transformés. Les **acteurs de la médiation** changent aussi : plus artistes qu'intervenants mais assumant leur expertise, ils se positionnent généralement comme les compagnons d'une aventure commune de création comme l'exprime le chorégraphe Thierry Thieû Niang à propos du projet *Personne(s)* qu'il a dirigé au théâtre Les Tanneurs durant la saison 2011-2012 : « *Le metteur en scène n'est plus un roi omnipotent, mais le membre, sans doute le plus important, d'une famille réunie pour créer sans que personne ne se sente dépossédé de quoi que ce soit* »²⁸.

Les projets de quartier au Théâtre Les Tanneurs

Dès sa création en 1999, le Théâtre Les Tanneurs, dans une volonté d'ouverture du lieu vers l'extérieur, s'attelle à établir des relations avec son territoire : le quartier des Marolles animé par une grande diversité sociale et culturelle. En plus d'une politique de prix accessible pour tous et un travail en réseaux, le théâtre mise sur des rencontres avec les artistes et leurs démarches de créations contemporaines. Actuellement, cette relation prend la forme de créations avec les habitants (Projet-Quartier), du comité de spectateurs, de l'atelier Traces, des ateliers avec les artistes des spectacles programmés, du PASS A L'ACTE ainsi que de la réponse aux demandes d'écoles et d'associations, ... Un des derniers exemples en date est la parution aux

éditions du Cerisier des *Jeux d'écriture*, recueil de textes d'ateliers conçus et animés par l'auteur Laurence Kahn au Home des Ursulines et à l'Institut Pacheco. Chaque atelier commence par des associations de mots. Les mots mènent aux phrases, aux textes. Une fois les textes écrits ils ne sont pas modifiés. Ils constituent des traces, des témoignages... Dans ce cas précis comme pour toute proposition émanant du Théâtre Les Tanneurs, le travail de relation au quartier exige d'être à la croisée de multiples chemins : ceux de l'institution théâtrale, ceux des artistes concepteurs et animateurs, ceux des partenaires institutionnels, ceux des participants. Il s'agit de coordonner tout cela, en étant dans l'écoute et l'action pour évoluer sans cesse et rester ouvert.

Plusieurs exemples évoqués lors de la journée de réflexion organisée par le **Théâtre Les Tanneurs** concernant la médiation culturelle témoignent de la même volonté de travailler la différence comme un atout et non comme un obstacle. Les Projets Quartiers menés depuis dix ans par Les Tanneurs illustrent bien ces nouvelles formes de médiation culturelle nouées dans le registre du voisinage et de la rencontre, et inscrites dans la durée du processus de création²⁹. Le projet *Personne(s)* nominé au Prix de la critique théâtrale dans la catégorie « Meilleur spectacle de danse » démontre qu'une forte ambition artistique peut habiter les projets qui mêlent des amateurs d'horizons divers – ne relevant pas tous de l'action sociale – et des professionnels de la création. Ainsi le site internet des **Halles de Schaerbeek** précise-t-il le signet médiation culturelle, la volonté de l'institution et de la nouvelle direction de poursuivre le travail entamé de longue date pour « rapprocher artistes et populations, en travaillant à créer un nouveau mode de relation entre la création culturelle et le très grand nombre de ceux qui n'ont pas le désir d'entrer dans une salle de spectacles. » Héritière directe des projets de quartier Voisins et Super Voisins « *la Foire-Attraction mêlera amateurs et artistes débutants ou encore en formation, comme elle mêlera le travail local (le quartier) et le rayonnement sur la capitale.* »³⁰

29_ « Ces projets veulent créer une rencontre entre des amateurs désireux d'explorer leur créativité, des artistes intéressés par un tel processus qu'ils intègrent dans leur parcours professionnel, et le public ». (www.lestanneurs.be)

30_ www.halles.be/fr/157/artistes-Hnonym

Article 27 pôle Bruxelles, une action de médiation culturelle

L'action de médiation culturelle d'Article 27 permet à toute personne subissant une situation de précarité de vivre la liberté de choisir sa participation culturelle.

Concrètement, elle se développe en réseau avec des organisations sociales (153) et culturelles (161) pour y renforcer des espaces de réflexion et d'action culturelles.

Elle propose des occasions aux publics des organisations sociales, et avec la collaboration de celles-ci, de questionner les représentations culturelles (à partir d'animations suivies d'échanges); d'accéder librement et régulièrement à une offre culturelle diversifiée (30 à 40 000 tickets utilisés par an); de développer des espaces collectifs de réflexion critique (700 temps de rencontres/projets portés par les relais sociaux à partir des propositions des partenaires culturels diffusées par Article 27); de mettre en place des comités culturels et des ateliers artistiques dont

les orientations sont déterminées par les participants; de rendre les résultats/œuvres visibles dans l'espace public.

L'originalité de la médiation culturelle d'Article 27 est encore de s'allier le champ social pour le gagner à la cause du droit à la culture au même titre que d'autres droits comme le droit à la santé ou au logement. Mais aussi, de s'allier le champ culturel pour renforcer des politiques d'ouvertures (au-delà de l'accès financier, promouvoir les échanges, les espaces pour les contributions des publics, ...). Elle se conçoit comme un moyen de susciter, d'accompagner des projets, des réflexions et de valoriser des propositions : chaque année elle réalise – en s'appuyant sur la création d'outils de communication et d'outils pédagogiques - des rencontres qui peuvent prendre la forme de moments d'échange ou de formation avec les (futurs) travailleurs culturels et/ou sociaux.



31_ Le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) se présente comme une association fondée en 1981 à partir de l'expérience des migrations et des exils et d'une "passion civique" pour une Ville - Région, Bruxelles, devenue multiculturelle. Son action interculturelle est un ensemble de pratiques, de savoir-faire, de démarches individuelles et collectives qui font le pari de la rencontre, de la coopération et de la négociation. Le CBAI est un lieu - ressource sur les initiatives et les productions à orientation interculturelle. www.cbai.be

Ces nouvelles formes de médiation culturelle ne sont pas le seul fait des opérateurs culturels au sens strict. Des associations chargées de missions relevant de la médiation culturelle ou interculturelle ont pris une place importante en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le **Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)** spécifiquement chargé de mission interculturelle travaille à la mise en réseaux des artistes et des créateurs issus de toutes les cultures présentes à Bruxelles. Il se définit comme « *un lieu de soutien et de stimulation à la création de projets et de manifestations reflétant le dynamisme d'une société qui se construit dans la richesse de ses différences. L'action interculturelle est un art de faire "avec" l'altérité plutôt que "contre" elle.* »³¹ Le CBAI organise des colloques, assure une publication périodique (*L'agenda interculturel*), coordonne des projets artistiques comme *Le monde en scène* et propose parallèlement des formations à la médiation interculturelle³². Il faut aussi évoquer le travail conduit depuis 1999 par l'asbl **Article 27**. Association structurellement médiatrice, née de la volonté de rendre l'offre artistique et culturelle accessible aux plus fragiles et aux plus démunis à travers une politique de prix adaptée, l'Article 27 a très vite conçu un **accompagnement actif et créatif** de cette fréquentation culturelle. Elle propose un éventail très large d'activités de création et d'expression destinées à nourrir la créativité personnelle des bénéficiaires du dispositif et développe parallèlement une réflexion approfondie sur la médiation culturelle et ses enjeux³³.

32_ Depuis janvier 2005, les Soirées du Monde en Scène ont accueilli dans divers lieux à Bruxelles plus de 250 artistes, musiciens et danseurs de toutes origines: africaine, orientale, sud-américaine, européenne, balkanique, zinneke... Ce laboratoire musical, public et nomade, imaginé par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, est l'occasion de promouvoir de nouvelles pratiques artistiques, de confronter les expériences et de stimuler des rencontres inattendues. (www.cbai.be/page/258/monde-en-scene)

33_ *Regards sur la Médiation culturelle à partir de Article27 Bruxelles*, Article 27 Pôle Bruxelles, Bruxelles, 2011. www.article27.be

Autre plate-forme investie de missions de médiation au sens large, la Médiathèque désormais **Point Culture**. Celle-ci vient de repenser radicalement ses missions en raison du bouleversement des pratiques de consommation de la musique. En plus du prêt de supports médias, le Point Culture assumera désormais des missions d'information et de conseil sur l'offre culturelle, de diffusion, d'éducation et de médiation culturelle, pour l'ensemble des disciplines et esthétiques. Les nouvelles infrastructures se transformeront en espaces conviviaux **de rencontres, d'échange, de conseils et de découvertes** créant ainsi une dynamique culturelle vivante. La structure est explicitement chargée par le gouvernement de la Fédération Wallonie - Bruxelles de porter une attention particulière aux publics qui rencontrent des difficultés d'accès à la culture pour des raisons économiques, au personnel enseignant et au public scolaire, ainsi qu'au public jeune en général. Une manière de confirmer la structure dans son statut d'interface culturelle.

Cette transformation des formes de médiation a aussi gagné le monde de l'enseignement concerné par les questions d'intégration culturelle et sociale, en particulier à Bruxelles. Dès lors de nombreuses initiatives s'adressent, aujourd'hui, aux publics de l'enseignement, sous un format participatif et créatif. Elles sont le fait conjugué d'associations et d'acteurs culturels qui, le plus souvent, travaillent ensemble.

Ainsi, sous sa bannière socio-artistique, le **WIELS** multiplie les projets avec **les associations et les écoles du quartier**, une manière de faire entendre à tous que ce lieu, par ailleurs exigeant dans sa programmation d'art actuel, est bien le leur, qu'ils y sont les bienvenus. Et qu'il y a là, pour eux, un éventail d'expériences artistiques et humaines à vivre. Un des projets emblématiques est le Camping WIELS mené avec l'asbl MUS-E Belgique, un projet artistique à long terme conçu pour des enfants issus des écoles fondamentales francophone et néerlandophone de Forest et St-Gilles qui, au terme du processus, passent une nuit ensemble au WIELS. Camping WIELS entend ainsi construire un pont entre les enfants francophones et néerlandophones, l'expression artistique permettant de dépasser les clivages linguistiques. Le projet **Pass à l'acte** porté par quatre théâtres à Bruxelles³⁴ propose chaque saison, à huit classes du secondaire supérieur, un parcours à travers la **création théâtrale**.

34_ Les acteurs culturels impliqués dans le Pass à l'acte sont le Rideau de Bruxelles, le théâtre Océan Nord, le théâtre Les Tanneurs et le KVS.

Camping WIELS

Pour le WIELS, centre d'art à l'architecture imposante implanté en plein cœur d'un quartier populaire, parvenir à conjuguer art contemporain, rayonnement international et ancrage local est un défi quotidien qui exige des stratégies variées, aussi humbles que créatives. Le jardin participatif Mille Semences-Ceuppens, la mise au travail des jeunes gens du quartier ou les partenariats longue durée avec le tissu associatif local en sont quelques exemples. Camping WIELS témoigne également de la volonté de nouer avec les riverains des liens particuliers, presque intimes. Pour ce projet qui a déjà connu 5 éditions, deux classes d'enfants du quartier viennent construire des cabanes pour passer la nuit dans la salle des cuves, à l'issue de plusieurs mois de collaboration avec un plasticien invité dans leur école. Pour ces enfants qui parfois circulent peu, voire pas du tout, c'est une expérience forte, un voyage dans un autre monde ...

à quelques centaines de mètres à peine de leur maison. En générant dans ce lieu si particulier des rencontres improbables, WIELS tente d'élargir les horizons des publics mais aussi des artistes impliqués, tant l'enrichissement qui naît de ce genre d'aventures artistico-relationnelles est réciproque. Pour ce "Camping" comme pour tous les ateliers et activités socio-artistiques de WIELS, ce n'est bien sûr pas l'apprentissage d'une technique artistique ni les connaissances théoriques sur tel ou tel plasticien actuel qui importe. C'est bien davantage ce vécu expérientiel et la possibilité pour les participants de transformer la vision qu'ils portent sur WIELS, sur leur quartier, et sur eux-mêmes. La possibilité d'éveiller un désir de poser et d'exprimer leur regard sur leur environnement. L'art devient alors médium d'expression individuelle, d'émancipation ou de transfiguration de l'espace public, pour peu que l'on se garde d'éviter les écueils de l'animation et du paternalisme...



35_ Initialement adressé aux écoles dites en discrimination positive, ce dispositif concerne, depuis 2006, toutes les écoles d'enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie Bruxelles, sans aucune exclusive. www.culture-enseignement.cfwb.be

36_ Ce programme s'adresse aux écoles francophones situées en Région bruxelloise, tous réseaux d'enseignement confondus. Il permet de développer pendant la scolarité, des projets favorisant chez les élèves de l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur de type court, le plaisir de lire, l'expression artistique et la citoyenneté active. Les projets concrétisent des partenariats entre écoles et associations bruxelloises (artistiques, culturelles et socioculturelles) avec pour objectif la participation active des élèves, des enseignants et des artistes-animateurs. Les projets sont choisis par des jurys indépendants composés de personnalités issues du monde de l'enseignement et du monde culturel. Nous ne citons pas, ici, la multitude d'intervenants qui œuvrent dans le cadre de ces dispositifs. (www.cocof.irisnet.be/nos-competences/la-culture-a-de-la-classe.)

37_ « Pourquoi des projets art-école ? », in *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement, Cahiers de Culture et Démocratie*, n°3, Bruxelles, 2011, p.17-26.

L'ambition est d'amener les jeunes à préciser leur propre lecture du monde contemporain. En plus d'assister aux spectacles, les classes participent ainsi à des ateliers de pratique théâtrale, ont des échanges avec les artistes et s'approprient, peu à peu, les codes du théâtre contemporain lors d'animations complémentaires.

Le monde politique soutient ces actions puisqu'il finance, sur appel à projets, dans l'enseignement obligatoire, spécialisé ou supérieur de type court et depuis une décennie environ, des dispositifs de projets artistiques qui s'apparentent peu ou prou à de la médiation culturelle. Le programme mis en place par la **Celule Culture-Enseignement** de la Fédération Wallonie-Bruxelles (plate-forme de coopération entre les ministères de l'Éducation et de la Culture) dans le cadre du décret Culture-Ecole adopté le 24 mars 2006 a pour vocation de soutenir les activités culturelles et artistiques dans les écoles (enseignement obligatoire et spécialisé)³⁵. Le programme *La Culture a de la classe* de la Commission communautaire française (Cocof), créé en 2000 sous le nom *Anim'action* et adressé aux écoles francophones de la Région bruxelloise privilégie lui aussi des projets de création fondés sur la participation active des jeunes ; projets souvent déclinés sous le mode de la résidence artistique et habités par une préoccupation citoyenne précise³⁶. Dans les écoles confrontées à des difficultés particulières – quartiers et populations sensibles - ces projets noués avec des acteurs culturels de proximité ou des artistes intervenants sont plus que des aventures strictement artistiques, ils sont des outils complémentaires de remédiation scolaire et d'intégration sociale et culturelle. Culture et Démocratie dénonce depuis longtemps les limites de ces dispositifs qui devraient être accessibles à toutes les écoles et à tous les jeunes et qui, en raison de leur enveloppe budgétaire contenue, restent confinés à la marge de l'expérience scolaire³⁷.

La médiation culturelle : enjeux, défis, impasses

Élucider ou problématiser ?

La médiation culturelle s'est longtemps exercée dans la volonté de faire partager des codes de compréhension et d'appréciation à ceux et celles qui souhaitent les maîtriser. Même si elle recourt, aujourd'hui, à des pratiques créatives et participatives, même si elle se double d'une véritable préoccupation citoyenne et quelles qu'aient pu être les mutations dans ses logiques et pratiques, cette ambition reste vive. **Vaincre le sentiment de distance par rapport à des propositions** – œuvres du passé ou d'aujourd'hui et de partout – dont, comme le dit Michel de Reyacker conservateur du BAM « *la langue peut sembler profondément étrangère ? Comment combler cet écart tout en conservant à l'œuvre sa part irréductible de mystère* »³⁸. Emmanuel Wallon pointe l'**ambivalence foncière de l'activité de médiation** : « *Il nous semble intéressant de mettre en lumière cette ambition et cette impossibilité foncière de la médiation culturelle : effacer l'écart au nom de la démocratie et le maintenir au nom de l'étrangeté foncière de la création* »³⁹.

38_ *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement, Cahiers de Culture et Démocratie*, n°3, Bruxelles, 2011, p.46.

39_ Emmanuel Wallon, « Méditer la médiation », Actes du colloque sur la médiation culturelle à La Manufacture, Lausanne, 19 novembre 2010, in *La scène culturelle dans les arts de la scène*, La Manufacture, Haute École de théâtre de Suisse romande, Lausanne, septembre 2011, p.11-12.

40_ *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement, Cahiers de Culture et Démocratie*, n°3, Bruxelles, 2011, p.46.

41_ Serge Saada, *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Editions de l'attribut, Monts, 2011, p.87. Et l'entretien que Serge Saada livre dans le dossier consacré par Contredanse à la médiation, en écho à la journée organisée au théâtre Les Tanneurs. Mathilde Leroque, *La médiation, un espace de partage, L'actualité de la danse*, NDD 57, Contredanse, Printemps 2013, p. 21-22.

42_ Cf. l'entretien de Christian Ruby et Emmanuel Wallon, « Construction du public et implication du spectateur », *La Scène*, Printemps 2013,

Le défi est bien là et pour reprendre les propos de Marie-Christine Bordeaux, « *une médiation réussie ne vise pas la conversion mais le questionnement* »⁴⁰. Une manière de considérer le spectateur à qui s'adresse le médiateur comme un interlocuteur autonome et digne, libre de ses interrogations et de ses curiosités. Serge Saada que l'on entendit au théâtre Les Tanneurs ne dit pas autre chose : « *Le médiateur n'est pas en quête de conciliation. Le public n'a pas à se réconcilier avec les œuvres, ni à en obtenir un quelconque assentiment. Il s'agit plutôt de les faire vivre en eux, d'en transformer la réception, de poursuivre les mouvements qu'elle propose* »⁴¹. Il nous semble bien que les nouvelles pratiques de médiation décrites plus haut s'inscrivent, et plus qu'autrefois, dans cette dimension problématique qui entend conserver à l'œuvre son mystère et au spectateur, la liberté de tout approcher et de tout goûter sans vouloir tout comprendre.

Publics à la découpe ou spectateur singulier ?

Le développement des actions de médiation culturelle a presque aussitôt induit une sorte de **catégorisation des publics** repérés comme autant de cibles pour des **actions spécialement conçues pour eux**. Limites d'une conception qui, pétrie d'intentions démocratiques, oublie trop souvent de penser les personnes comme des sujets singuliers, pris, toujours, dans une aventure culturelle singulière. « *La médiation culturelle passe d'abord par la relation du sujet à autrui par le biais d'une "parole" qui l'engage, parce qu'elle se rend sensible dans un monde de références partagées. Le sens n'est plus alors conçu comme un énoncé programmatique, élaboré en dehors de l'expérience commune, mais comme le résultat de la relation intersubjective, c'est-à-dire d'une relation qui se manifeste dans la confrontation et l'échange entre des subjectivités* »⁴².

Si certains acteurs culturels et associatifs évoqués ci-dessus ont infléchi leurs stratégies de médiation vers le qualitatif, prenant le temps de travailler plus longuement avec un nombre limité de participants, beaucoup d'entre eux, pressés il est vrai par leurs tutelles ou par l'esprit du temps, restent pour partie confinés dans des logiques quantitatives et dans des actions ponctuelles modelées selon les types de publics.

Le médiateur culturel, est-ce tout le monde ?

Il n'y a pas, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de **formation supérieure** qui, de type long ou court, prépare de manière spécifique au métier de médiateur culturel et interculturel (nous lions à dessein les deux termes). Les médiateurs ont des **profils extrêmement variés** : historiens de l'art, musicologues, artistes (musiciens, plasticiens, danseurs, comédiens, vidéastes), animateurs sociaux. Soit un éventail de profils et de compétences très divers qui ne rencontrent pas nécessairement les défis actuels de ce métier. Peu ou pas de formation à la médiation culturelle même si les choses bougent depuis peu, notamment dans les établissements supérieurs artistiques⁴³. Il nous semble urgent de penser à ce que pourrait être une formation spécifique pour ces métiers dans lesquels trop de jeunes professionnels insuffisamment armés se donnent ou s'épuisent, dans des statuts fragiles et pour d'insuffisantes rémunérations.

Par ailleurs, **le médiateur culturel, c'est en effet tout le monde**. Le directeur du BAM à Mons précisait, lors de la table ronde consacrée à la médiation en novembre 2010, que dans le cas du musée, c'est bien l'institution muséale tout entière qui à tous les échelons de sa hiérarchie, jusqu'aux gardiens voire jusqu'au public lui-même, est en situation de médiation. Et là où la volonté d'ouverture et de médiation procède de toute l'équipe de direction, la politique d'ouverture **s'imprime à tous les niveaux** – recrutement, programmation, accueil, information, usage des langues - et prend alors, presque naturellement, sens et efficience.

Le médiateur culturel est-il un pompier ?

Lors de la table ronde organisée par Culture et Démocratie sur la médiation culturelle, Hadi El Gammal comédien, musicien et directeur du Théâtre Maât, voyait l'essor de la médiation culturelle comme le symptôme d'une société en crise de valeurs et d'identité, se reposant sur les acteurs culturels pour endosser ce que le politique ne peut régler et pour lisser les effritements sociaux⁴⁴. Jean Caune pointait déjà cela en 1999 : « Aujourd'hui, l'usage indifférencié de la notion de médiation vaut comme symptôme d'une société qui craint de reconnaître les conflits, recherche les espaces du dialogue et du consensus et, enfin, aspire à renouer le tissu social déchiré par le développement incontrôlé de la logique marchande⁴⁵ ».

43_ En réalité, beaucoup de modules de formation à la médiation sont proposés dans des cadres et des formats extrêmement divers. Cette hétérogénéité pose question.

44_ *L'indispensable révolution*, op.cit., p. 47.

45_ Jean Caune, « La médiation culturelle, une construction du lien social », article inédit mis en ligne le 22 novembre 1999. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune

Nous l'observons et nous l'avons déjà décrit, en Fédération Wallonie-Bruxelles et singulièrement à Bruxelles (même si le mouvement est plus largement européen) les acteurs culturels inscrivent volontiers leurs actions dans un **discours citoyen**, affichant des ambitions de « **réparation culturelle et sociale** ». Ils se soumettent de plus en plus souvent - car les pouvoirs publics ou les bailleurs de fonds privés le réclament - à des protocoles destinés à mesurer leur efficience en la matière ; efficience à laquelle sont de plus en plus conditionnés leurs subsides, au risque de **les conduire à soustraire de leur mission strictement artistique**, les moyens humains et financiers que requièrent ces actions. Au risque aussi, de réaliser autant ou plus de projets de médiation culturelle que de projets artistiques.

Cette dérive guette, ça et là. La médiation culturelle que nous entendons, ici, comme l'ensemble des dispositions prises par les acteurs culturels afin que tous les citoyens, quelque soit leur origine, puissent entrer en relation avec toute forme de création, n'a pas pour vocation de réparer ce que le système économique et social désagrège.

Les médiateurs ne sont pas des pompiers. Il ne s'agit pas d'éteindre le feu. Au contraire. Quelle que soient les formes de médiation mises en œuvre et leur contexte, leur dessein premier est de rendre possible une rencontre singulière avec des œuvres appartenant à tous les univers culturels. **Exercice radical de liberté** qui aiguise la conscience de soi, celle de son rapport aux autres et au monde. Nul doute, nous l'observons suffisamment, que cela reconstitue du lien, y compris là où, tout ou presque, est défait. Mais l'ambition première de la médiation culturelle doit être de **rendre possible l'expérience esthétique**. Le reste, certes essentiel, vient de surcroît.

Et si l'école partageait la culture ?

Une question qui paraphrase le titre de l'ouvrage de Serge Saada et qui est, selon nous, cruciale. En effet, l'essor actuel de la médiation culturelle est aussi le symptôme du **déficit de formation culturelle et artistique dans les cycles de l'enseignement obligatoire**⁴⁶. C'est l'un des combats importants de Culture et Démocratie⁴⁷. Si l'école donnait à tous les jeunes l'opportunité de s'interroger de manière continue sur les enjeux culturels, sur toutes les cultures, sur le processus de création, sur les questions de conservation, si l'école construisait une compétence critique dans le domaine de l'image, des arts plastiques, des musiques, du mouvement et du théâtre, si tous les jeunes se frottaient régulièrement et collectivement à l'exercice de la création, sans doute faudrait-il moins de médiateurs culturels, de panneaux de signalisation et d'explications en tous genres, de bâtons et de béquilles. Peut-être le déni culturel – croissant – des savoirs scolaires serait-il atténué. Peut-être faudrait-il moins d'éducateurs de rue parce que l'expérience scolaire ferait davantage sens. Peut-être les jeunes adultes seraient-ils mieux outillés pour affronter sereinement un avenir qui exigera d'eux – et tant mieux – une grande ouverture culturelle et beaucoup de créativité. Aujourd'hui, l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ne fait pas encore de place structurelle à ces domaines de savoir et de compétence. Culture et Démocratie le regrette vivement et poursuit un combat qui doit aboutir à la prise en compte plus explicite et plus déterminée des enjeux culturels et interculturels dans l'enseignement. Cette question s'inscrit pleinement dans le champ des droits culturels³⁶ et pour emprunter notre conclusion au théâtre Les Tanneurs, ce n'est pas un effet de mode, c'est sans aucun doute, à Bruxelles, en Fédération Wallonie-Bruxelles et bien au-delà, une mission et une nécessité.

46_ Cette question est au cœur d'un débat relativement vif en France. Emmanuel Wallon, Préface à Pascal Collin, *L'urgence de l'art à l'école, Un plan artistique pour l'éducation nationale*, Éditions théâtrales, Paris, 2013, p.7-15. Voir aussi le manifeste de Pourleac, collectif français engagé dans la défense de l'éducation artistique et culturelle, mars 2013. <http://pourelucationartistique.com/>

47_ Cahiers de Culture et Démocratie, 02 et 03, op.cit.

48_ Céline Romainville, Marie Poncin, *Culture et vous ? Dossier d'information sur le droit à l'épanouissement culturel*, réalisé par Culture et Démocratie, Bruxelles, 2009.

BIBLIOGRAPHIE

— Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ot-tavi, « Qu'est-ce qu'une culture commune » dans *Pour une philosophie politique de l'éducation*, Bayard, 2002, p.189-205

— Louise Callier, Laurie Hanquinet, avec Michel Guerin et Jean-Louis Genard, *Étude approfondie des pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Observatoire des politiques culturelles, Bruxelles, novembre 12.

— Jean Caune, *La médiation culturelle, une construction du lien social*, article inédit mis en ligne le 22 novembre 1999, http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune

— Jean Caune, *Pour une éthique de la médiation, Le sens des pratiques culturelles*, Presse universitaires de Grenoble, Grenoble, 1999.

— Mathilde Leroque, *La médiation, un espace de partage*, L'actualité de la danse, NDD 57, Contredanse, Printemps 2013, p. 27-32.

— Eric Corijn, *Écoles, cultures, villes et territoires. État des lieux*, dans *La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique?* Actes du colloque du 17 novembre 2008, *Cahiers de Culture et Démocratie*, n°2, Bruxelles, 2009, p10-15.

— Eric Corijn, Eefje Vloeberghs, *Bruxelles !*, Cahiers urbains, Vubpress, Bruxelles, 2009, p178-186.

— *La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique*. Actes du colloque du 17 novembre 2008, *Cahiers de Culture et Démocratie*, n°2, Bruxelles, 2009, p10-15.

— *L'indispensable révolution. Culture et création au cœur de l'enseignement*, *Cahiers de Culture et Démocratie*, n°3, Bruxelles, 2011.

— Jean-Louis Genard, *Démocratisation de la culture et/ou démocratie culturelle? Comment repenser aujourd'hui une politique de démocratisation de la culture*, dans *50 ans d'action publique en matière de culture au Québec*, colloque HEC Montréal, 4-5 avril 2011. http://www.gestiondesarts.com/fileadmin/media/PFD_seminaires/Genard.pdf

— Fédération Wallonie-Bruxelles, *Focus Culture 2011, Faits et tendances*, juin 2012. http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/Focus_culture_2011.pdf

— Fédération Wallonie-Bruxelles, *Focus Culture 2012, Faits et tendances*, juin 2013. http://www.culture.be/fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/documents/Focus_2012/Focus_culture_2012-web_reduit.pdf

— Jean-Louis Genard, *Controverses à propos de la démocratisation de la culture en Belgique francophone depuis les années 60*, dans *Territoires contemporains*, avril 2013. http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/democratiser_culture/JL_Genard.html

— Nicole Gesché-Koning, *L'éducateur muséal concepteur d'exposition, Etat de la situation en Europe*, Bruxelles, 2005.

— Alain Kerlan, *L'art et la culture pour réenchanter l'école*, Actes du Colloque *La culture au cœur de l'enseignement, un vrai défi démocratique*, *Les Cahiers de Culture et Démocratie*, 02, Bruxelles, 2009, p.30-39.

_ Béatrice Minh et Lamia Mechbal, *Rapport du déjeuner thématique #09 – Passeurs de culture*, Bruxelles, octobre 2012. <http://www.centresculturelsbruxellois.be/009-Passeurs-de-culture>

_ Article 27 - Pôle Bruxelles, *Regards sur la Médiation culturelle à partir de Article27*, Bruxelles, 2011. http://www.article27.be/outils/_docs/Regards_sur_la_mediation_culturelle.pdf

_ Céline Romainville, Marie Poncin, *Culture et vous? Dossier d'information sur le droit à l'épanouissement culturel*, Culture et Démocratie, Bruxelles, 2009.

_ Serge Saada, *Et si on partageait la culture? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*, Editions de l'attribut, Monts, 2011.

_ Christian Ruby, Emmanuel Wallon, *Construction du public et implication du spectateur*, dans *La Scène*, Printemps 2013.

_ Service général de la Jeunesse et de l'Education permanente, Administration générale de la culture, *Conceptions du dialogue interculturel en Wallonie et à Bruxelles*, Collection Education permanente, n°16, Bruxelles, 2012.

_ Lionel Thenel, *Rapport de recherche Projets Quartier et expérience artistique: l'en-deçà des mots et l'au-delà des maux*, Bruxelles, 2013. <http://www.lestanneurs.be/index.php/LaUne/journee-mediation>

_ Hans Vandecandelaere, *Bruxelles. Un voyage à travers le monde, asp*, Bruxelles, 2013

_ Emmanuel Wallon, « Méditer la médiation », Actes du colloque sur la médiation culturelle à La Manufacture, Lausanne, 19 novembre 2010, dans *La scène culturelle dans les arts de la scène*, La Manufacture, Haute Ecole de théâtre de Suisse romande, Lausanne septembre 2011.

_ Emmanuel Wallon, Préface à Pascal Collin, *L'urgence de l'art à l'école, Un plan artistique pour l'éducation nationale*, Editions théâtrales, Paris, 2013, p.7-15.